

Communiqué EurAc

Appel à la vigilance face à la dégradation rapide de l'espace civique et démocratique en République Démocratique du Congo

Le réseau Europe-Afrique centrale (EurAc) et ses membres tiennent à exprimer leur vive préoccupation face à la dégradation rapide du climat démocratique et civique en République démocratique du Congo (RDC). En effet, au-delà des nombreuses violations de droits humains et crimes commis par les belligérants à l'Est du pays, ces dernières semaines ont été marquées par une recrudescence de la violence et de la répression contre la société civile, faisant peser de graves risques pour la stabilité et la paix dans le pays et la sous-région.

Le 12 juin, alors que l'opposition organisait un sit-in pour dénoncer les velléités de modification constitutionnelle portées par le parti au pouvoir UDPS, les forces de l'ordre et des éléments affiliés aux Forces du Progrès ont violemment réprimé ces manifestations pourtant pacifiques. Cette répression a fait au moins 38 blessés¹, dont quatre membres de l'opposition. **EurAc rappelle que la liberté de s'exprimer et de manifester pacifiquement, telle que garantie par la Constitution et les traités internationaux, doit être respectée en toutes circonstances, et condamne toute forme de violence et d'usage excessif et disproportionné de la force contre des citoyens exerçant ce droit fondamental.**

Ce drame confirme une tendance que le réseau et ses partenaires des Grands Lacs n'ont cessé de dénoncer depuis le dernier cycle électoral : celle des dérives affectant l'espace civique en RDC. Au Nord Kivu, l'instauration de l'état de siège en mai 2021 a abouti à une concentration des pouvoirs entre les mains des militaires, une restriction des libertés fondamentales, une dissuasion de la participation civique des citoyens et des organisations de la société civile (OSC), ainsi qu'à une mise sous tutelle des institutions civiles. Des médias, des OSC et des défenseurs des droits humains (DDH) ont été inquiétés ou poursuivis au titre de cet état de siège, qui a depuis été prorogé plus de 95 fois sans réel contrôle par les institutions civiles congolaises. Dans le reste du pays, les violations contre opposants politiques, activistes et autres acteurs de la société civile se sont aussi multipliées, incluant des cas de harcèlement, d'arrestations et détentions sur la base d'accusations de trahison, et des disparitions forcées.

La période actuelle marque néanmoins un tournant inquiétant faisant craindre une répression de plus grande ampleur visant à définitivement taire les voix critiques. Nos partenaires tirent notamment la sonnette d'alarme face aux graves dérives attribuées aux Forces du Progrès, ligue de jeunesse affiliée au parti au pouvoir. Certains éléments sont impliqués dans des exactions contre des civils, des attaques visant des lieux de cultes à-travers le pays, des saccages de sièges de partis ou d'organisations religieuses comme celui de la Commission épiscopale Nationale du Congo (CENCO), et des agressions lors de manifestations. Nous nous inquiétons également du

¹ Kinshasa: l'ONU fait état d'au moins un mort et 38 blessés lors des manifestations de la C64. Volker Türk salue l'enquête annoncée, Actualité.CD, 19 juin 2026

rôle croissant joué par le Centre National de la Cyberdéfense (CNC) dans des arrestations et détentions arbitraires visant opposants politiques et acteurs de la société civile, effectuées dans des lieux secrets et en-dehors de tout cadre légal². Face à la gravité de la situation, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme³ a d'ailleurs dénoncé la grave crise de droits humains que traverse le pays, dans les territoires occupés de l'Est mais également sur le reste du territoire national.

Du côté de la communauté internationale, si le porte-parole de l'UE pour les Affaires étrangères a rapidement réagi⁴ à la suite des événements du 12 juin, les décideurs européens sont largement restés passifs face à la situation. Cette réserve est difficilement compréhensible et hautement préoccupante pour notre réseau et nos partenaires de la société civile locale. L'UE et ses États membres, qui fondent traditionnellement leur action extérieure sur le respect des droits fondamentaux et de l'Etat de droit, ne peuvent se limiter à un rôle de spectateur. **Alors que tous les signaux convergent vers un net rétrécissement de l'espace civique et démocratique en RDC, il est impératif que l'UE mobilise tous les instruments diplomatiques à sa disposition pour dénoncer publiquement ces dérives et appeler à un apaisement de la situation.**

Dans ce contexte, le réseau EurAc et ses membres tiennent également à rappeler que seul un environnement respectueux des droits humains et des voix dissidentes permettra la mise en place d'un dialogue politique réellement inclusif et apaisé, condition indispensable à une paix et une stabilité de long terme. Pour ce faire, il est primordial que l'UE et ses États membres soutiennent activement des initiatives issues des organisations de la société civile, telles que le Pacte social porté par la CENCO et l'Eglise du Christ au Congo (ECC), ayant pour objectifs la paix et le bien-vivre ensemble en RDC et dans la région des Grands Lacs.

Une paix durable ne peut toutefois reposer sur le seul dialogue : elle exige que les violations des droits humains et du droit international humanitaire fassent l'objet d'enquêtes indépendantes, que leurs auteurs répondent de leurs actes et que les victimes obtiennent vérité, justice et réparation. Cela suppose également un engagement constant en faveur des mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de justice et de redevabilité.

Une approche inclusive et structurelle, fondée sur la culture de la paix, la justice et le respect des droits humains est un pari gagnant pour une résolution pérenne des conflits en RDC et dans la région. C'est à l'UE de choisir entre le silence ou le soutien indéfectible aux organisations de la société civile congolaise, dont l'action vise le bien commun de l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Le réseau Europe-Afrique centrale

² [RD Congo : Vague de disparitions forcées à Kinshasa](#), HRW, 10 mars 2026

³ [L'ONU préoccupée par la persistance des arrestations arbitraires, des détentions illégales des opposants en RDC](#), Actualite.CD, 30 juin 2026

⁴ [Post X](#), Anouar El Anouni, 14 juin 2026